



lescommnambules.fr - © Ensemble scolaire Saint Jacques de Compostelle 2025

Certificat National de Compétences Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (CNC MJPM)

Le métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) consiste à accompagner et protéger des personnes majeures qui, en raison de leur état de santé ou de leur situation personnelle, ne sont plus en mesure de gérer seuls leurs affaires ou de défendre leurs intérêts. Ces mandataires interviennent dans le cadre légal fixé par le code civil et sous le contrôle d'un juge des tutelles.

La formation de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (M.J.P.M.) est obligatoire pour exercer en qualité de mandataire indépendant, dans une association tutélaire ou dans un établissement hospitalier.

Profil

Délégué en activité et tout public titulaire d'un diplôme de niveau 5 ou titre enregistré au niveau 5 du Répertoire National des Certifications Professionnelles

Admission

- Sélection sur dossier et entretien
- Inscription en ligne depuis le site internet à partir de janvier jusqu'à mai
- Tout dossier enregistré après cette date sera étudié en fonction du nombre de places disponibles

Les +

- ⊕ Équipe pédagogique : formateurs professionnels dans le domaine social, juridique et de la gestion
- ⊕ Accompagnement et suivi des stagiaires par un coordinateur pédagogique
- ⊕ Espace stagiaire : supports de cours, planning ...

Objectifs

- Identifier les motifs et les objectifs du mandat judiciaire ou de la mesure d'accompagnement
- Identifier le cadre et les limites du champ d'intervention
- Identifier le cadre juridique des interventions
- Se repérer dans l'organisation judiciaire et départementale
- Identifier, analyser, évaluer les situations budgétaire, patrimoniale et sociale des personnes accompagnées
- Identifier et solliciter les interlocuteurs et services appropriés
- Identifier, analyser et évaluer les situations à risques
- Établir une communication adaptée aux différents interlocuteurs : personnes accompagnées, autorités judiciaires, conseils départementaux...
- Prendre les mesures adaptées en fonction des situations
- Mettre en œuvre des actions éducatives (MAJ)
- Rédiger les documents administratifs nécessaires à la prise en charge de la situation
- Analyser ses pratiques professionnelles



Contenu de la formation

Durée : 12 mois dont 300 heures théoriques et 350 heures de stage (uniquement pour les personnes qui ne sont pas en poste).

Rythme : 1 semaine de cours par mois

Cette formation s'articule autour de 3 axes : le juridique, le social et la gestion.

DOMAINES À VALIDER :

Domaine de la formation 1 : Juridique

- › **DF1.1** : Introduction au droit et aux spécificités juridiques applicables aux majeurs protégés.
- › **DF1.2** : Introduction à la réglementation relative au champ médico-social.

Domaine de la formation 2 : Gestion

- › **DF2.1** : Mettre en place une gestion administrative et budgétaire efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne dans le respect de ses droits.
- › **DF2.2** : Mettre en œuvre une gestion fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne dans le respect de ses droits.

Domaine de la formation 3 : Protection de la personne

- › **DF3.1** : Connaître et comprendre les capacités et les limites d'autonomie de la personne protégée.
- › **DF3.2** : Inscrire l'intervention du mandataire dans une approche globale de la personne et de son environnement.

Domaine de la formation 4 : Le mandat judiciaire

- › **DF4.1** : Cerner la nécessité, les modalités de travail et les contours de l'intervention avec d'autres acteurs.
- › **DF4.2** : Savoir se positionner vis-à-vis de l'autorité judiciaire.
- › **DF4.3** : Acquérir une culture, des valeurs de référence et un savoir-faire professionnel.

Certificateur

- Ministère chargé de la solidarité
- Enregistrement : 15/01/2009
- **Diplôme de Niveau 5**
Code RNCP RS5622

Et après ?

- Poste dans une association de tutelle, dans un service de tutelle en milieu hospitalier, demande d'agrément pour être mandataire judiciaire indépendant.

Chiffres clés 2024

- Taux de réussite : **87,50 %**
- Taux d'insertion professionnelle : **100 %**
- Taux de satisfaction 2024 : **100 %**
- Taux d'abandon : **6 %**

Tarifs

- Frais d'inscription : 110 €
- Tarif de la formation : 4 500 €
- Demande de dispense ou allègement : nous contacter

Financements

Selon la situation des candidats, le financement de la formation peut être assuré par :

- L'employeur
- Mon compte Formation (CPF)
- Transition Pro
- France Travail
- Financement personnel

Contact

05 49 61 60 81

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com

Réfèrent handicap :

Murielle JOYEUX - 05 49 61 60 69



Établissement accessible aux personnes en situation de handicap

Campus Saint Jacques de Compostelle

2 avenue de la Révolution - 86000 Poitiers • Tél : 05 49 61 60 80

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com • www.stjacquesdecompostelle.com

